

DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Canton de VILLERUPT
Arrondissement de BRIEY
Commune d'ERROUVILLE

**Arrêté municipal réglementant le stationnement lors de
travaux dans la rue Claude Le Lorrain**

Le maire d'ERROUVILLE

Vu les articles L 2212-2, L 2213-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la route ;

Considérant les travaux de branchements du gaz de ville qui auront lieu du 4 au 13 janvier de 8h00 à 17h00 dans la rue Claude Le Lorrain au n°6.

Considérant qu'il y a lieu de réglementer le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours.

Vu l'intérêt général.

Arrête :

Article 1 : Le stationnement sera interdit sur le parvis de la chapelle et du n° 2 au n° 8 de la rue Claude Le Lorrain **du 4/01/2015 au 13/01/2015** de 8h00 à 17h00.

Article 2 : Pendant cette période l'entreprise gèrera la circulation et le stationnement manuellement.

Article 3: Monsieur le Commandant de la Police de Villerupt, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Certifié exécutoire
Fait à ERROUVILLE, le 4 janvier 2015
Le Maire, Roger FAUST